

Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte: CRELAN SA

Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Performance Pack

Date: 01/06/2021

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de comptes généraux	
Tenue de compte	Cotisation mensuelle Total des frais annuels 6,00 EUR 72,00 EUR
	<u>Coopérateur</u> Cotisation mensuelle Total des frais annuels 4,50 EUR 54,00 EUR
	<u>Jeune (de moins de 24 ans)</u> Cotisation mensuelle Total des frais annuels 2,00 EUR 24,00 EUR
	<u>Jeune Coopérateur (de moins de 24 ans)</u> Cotisation mensuelle Total des frais annuels 1,50 EUR 18,00 EUR
Inclut une offre groupée de services comprenant: - 2 cartes de débit - 2 cartes de crédit Visa Classic - le remplacement des cartes de débit et de crédit en cas de perte ou de vol - domiciliations européennes - ordres permanents	

<ul style="list-style-type: none"> - retrait d'argent en euros par carte de débit à un guichet automatique Crelan et non-Crelan en Belgique - versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan - 12 virements en euros vers un compte non-Crelan exécutés en agence - 6 ordres de paiement rejetés pour solde insuffisant - frais de gestion d'un nombre illimité de comptes titres <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
--	--

Paiements (à l'exclusion des cartes)

Virement en euros	<ul style="list-style-type: none"> - électronique - en agence vers autre banque par virement à partir du 13^e virement (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus) - virement urgent en agence 	0,00 EUR 1,50 EUR 6,00 EUR
Paiement instantané	- via myCrelan ou Crelan Mobile (momentanément indisponible)	1,25 EUR
Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque	Par chèque	1,25 EUR
Paiement par chèque client	Par chèque	1,00 EUR
Formulaire virement papier	à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port
Formulaire virement papier avec duplicita	Par formulaire	0,25 EUR

Cartes et espèces

Fourniture d'une carte de débit	A partir de la 3 ^{ème} carte Cotisation mensuelle par carte Total des frais annuels	1,17 EUR 14,00 EUR
Fourniture d'une carte de crédit Visa Classic	A partir de la 3 ^{ème} carte Cotisation mensuelle par carte Total des frais annuels	3,00 EUR 36,00 EUR
Fourniture d'une carte prepaid	Service non disponible	
Retrait d'espèces en euros	<ul style="list-style-type: none"> - Retrait ATM avec carte de débit - Retrait ATM avec carte de crédit 	0,00 EUR

	Sur le montant Avec un min. de	1,00 % 5,00 EUR
Opérations par carte dans la zone EURO		
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit	Crelan ne facturera pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte Visa Classic	Sur le montant Avec un min. de	1,00% 5,00 EUR
Retraits d'espèces en euros auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic	Sur le montant Avec un min. de	2,00% 5,00 EUR
Paiement par carte de débit, Visa Classic		0,00 EUR
Opérations par carte en-dehors la zone Euro		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Sur le montant Majoré de Commission de change ¹	1,21% 3,33 EUR 1,94%
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de Commission de change ¹	1,00% 4,00 EUR 1,60%
Retraits d'espèces dans une autre devise auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de Commission de change ¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire.	2,00% 4,00 EUR 1,60%
Paiement par carte de débit	Coût fixe Commission de change ¹	0,61 EUR 1,94%
Paiement par carte Visa Classic	Commission de change unique ¹	1,60%

¹ Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html

Découverts et services connexes		
Facilité de découvert [Facilité de caisse]²		
Taux débiteur/TAEG		9,50%
Dépassement		9,50%
	Débit non autorisé	10,45%
Lettre de rappel ou de mise en demeure	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port
Autres services		
Opérations bancaires à distance	<ul style="list-style-type: none"> - Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus 0,00 EUR - Remplacement Digipass défectueux 0,00 EUR - Remplacement Digipass non-défectueux 25,00 EUR - Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur 25,00 EUR - Abonnement Crelan Mobile 0,00 EUR 	
Extraits de compte	<p>Extraits via myCrelan (internet-banking)</p> <p>Extraits de compte papier envoyés par la poste.</p> <p>Cotisation mensuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence trimestrielle* 0,50 EUR - Fréquence mensuelle* 1,00 EUR - Fréquence hebdomadaire 4,00 EUR - Fréquence journalière 15,00 EUR <p>*gratuit pour les clients sans abonnement myCrelan.</p>	0,00 EUR
Divers		
Commande de chèque	Par chèque	0,50 EUR
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10)	Par virement : à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port

² Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

Formulaire virement papier avec duplicata	Par formulaire	0,25 EUR
Ordre de paiement rejeté en raison d'un solde insuffisant (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus)	Par opération rejetée	5,00 EUR